



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX
TEL. 09.52.66.90.63 – FAX. 09.57.66.90.63 - SANDEVOIR@FREE.FR

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES DE L'ASL MINIPARC

Les membres de l'ASL MINIPARC se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 24 Juin 2015 à 10 heures dans les bureau ex-Decathlon, rue de la Performance - bâtiment B3 - 59650 Villeneuve d'Ascq.

Après émargement de la feuille de présence, les propriétaires présents et représentés totalisent 87 720 sur 99520 tantièmes des charges communes générales, soit 4 membres.

ORDRE DU JOUR

1. Élection du bureau.
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014
3. Quitus au directeur de l'ASL
4. Renouvellement du mandat de direction d'ASL
5. Modalités de consultation des pièces justificatives des charges de l'ASI
6. Désignation du comité syndical
7. Consultation du comité syndical
8. Comité syndical - Mise en concurrence des contrats et marchés
9. Etude du budget prévisionnel 2015
10. Compte bancaire séparé
11. Devis espaces communs
12. Demande de création d'une place PMR



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX
TEL. 09.52.66.90.63 – FAX. 09.57.66.90.63 - SANDEVOIR@FREE.FR

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

1° Élection du Bureau

Après appel de candidatures, l'Assemblée Générale procède à la constitution de son bureau et élit :

Monsieur Blondel, Président de séance
Monsieur Aubourg, Secrétaire

Approbation à l'unanimité

2° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014

Le compte de dépenses arrêté à la somme de 30 055,78 € pour un budget de 30 132 € est approuvé.

Il est fait observer qu'il y a des dépenses afférentes 2013.

Approbation à l'unanimité

3° Quitus au Directeur de l'ASL

L'Assemblée Générale donne quitus au Cabinet Sandevoir pour sa gestion 2014.

Approbation à l'unanimité

4° Renouvellement du mandat de direction de l'ASL

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du Cabinet Sandevoir pour une durée de 1 an qui commencera au jour de l'Assemblée Générale pour se terminer le 30/06/2016 au plus tard.

La mission, les honoraires et les modalités de direction de l'ASL sont ceux définis dans le mandat de direction approuvé lors de la précédente AG, tous termes, prix et conditions restant inchangés.

L'assemblée générale désigne Monsieur Blondel pour signer le mandat de direction adopté au cours de la présente réunion.

Approbation à l'unanimité

5° Modalités de consultation des pièces justificatives des charges de l'ASL

L'assemblée générale décide que les membres de l'ASL qui le souhaitent pourront consulter les comptes et pièces justificatives des charges :

- 15 jours avant la prochaine tenue de l'assemblée générale
- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h

Lorsqu'un membre voudra consulter les comptes en dehors de la (ou des) date(s) prévue(s), il devra prendre à sa charge les frais et honoraires relatifs à cette consultation .

Approbation à l'unanimité



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX
TEL. 09.52.66.90.63 – FAX. 09.57.66.90.63 - SANDEVOIR@FREE.FR

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

6° Désignation du comité syndical

Sont candidats au comité syndical :
- Monsieur Cliche

En vertu de quoi l'assemblée générale désigne en qualité du membre du comité syndical et ce pour une durée d'un an.

– Monsieur Cliche

Approbation à l'unanimité

7° Consultation du comité syndical

L'assemblée générale décide de fixer à 500,00 € H.T. le montant des marchés de travaux et contrats de fournitures à partir duquel la consultation du comité syndical par le directeur de l'ASL est obligatoire.

Approbation à l'unanimité

8° Comité syndical - Mise en concurrence des contrats et marchés

L'assemblée générale décide de fixer à 1000,00 € H.T. le montant des marchés de travaux et contrats de fournitures à partir duquel une mise en concurrence est obligatoire.

Ce montant sera valable jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée générale statue sur cette question.

Approbation à l'unanimité

9° Etude du budget prévisionnel 2015

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel joint à la convocation de la présente réunion. Le budget, détaillé par postes de dépenses, a été arrêté à la somme de 27 000 €

Approbation à l'unanimité

10° Compte bancaire séparé

Le directeur de l'ASL rappelle qu'il fonctionne uniquement avec des comptes bancaires séparés.

Approbation à l'unanimité



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX
TEL. 09.52.66.90.63 – FAX. 09.57.66.90.63 - SANDEVOIR@FREE.FR

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

11° Devis espaces communs à titre indicatif.

Les dépenses sur sol commun peuvent être individualisées. Il est toutefois souhaitable de définir un choix de pavage pour les allées afin de maintenir une harmonie d'ensemble.

Concernant le pavage jusqu'aux locaux poubelles, il s'agit d'une dépense commune, à effectuer plus en béton, ou enrobé.

Eclairage: les candélabres ne répondant plus aux normes actuelles, il est nécessaire de réfléchir à une modification d'ensemble et, éventuellement, de fixer les éclairages sur les bâtiments.

Il sera demandé un devis de clôture de l'ensemble et un devis uniquement de portail sur voie d'accès.

La société Derichebourg sera consultée pour les sorties de containers et espaces verts. Ainsi que la société Noé Jardins à Lezennes.

Contrat d'assainissement: à résilier et à mettre en concurrence avec Derichebourg ou autre.

Contrat ramassage papiers: à résilier et à faire à la demande par une société d'insertion.

Accord est donné à l'unanimité à GRDF pour poser un nouveau coffret pour le bâtiment Oxylane en bordure du domaine privé de l'ASL.

Approbation à l'unanimité

12° Demande de création d'une place PMR

Le société SUN ALL UN fait une demande de création d'une place PMR devant le local (projet ci-joint).

L'assemblée approuve cette demande à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Président
Mr Blondel

Secrétaire de séance
Mr Aubourg